

Lettre du représentant Lacombe-Saint-Michel, en mission en Corse, sur l'attaque anglaise à cette île, en annexe de la séance du 23 germinal an II (12 avril 1794)

Jean-Pierre Lacombe-Saint-Michel

Citer ce document / Cite this document :

Lacombe-Saint-Michel Jean-Pierre. Lettre du représentant Lacombe-Saint-Michel, en mission en Corse, sur l'attaque anglaise à cette île, en annexe de la séance du 23 germinal an II (12 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 502-503;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29660_t1_0502_0000_10

Fichier pdf généré le 01/02/2023

sent décret ; son insertion au bulletin tiendra lieu de promulgation » (1).

101

ETAT DES DONNS (suite) (2)

a

La société populaire de Vallon a fait déposer par le citoyen Gleizal, député, la somme de 516 liv. en assignats pour les frais de réparation du port la Montagne, ci-devant Toulon (3).

b

Le citoyen Carraux, secrétaire-commis du Comité de salut public, a déposé deux décorations militaires qui lui ont été envoyées par le citoyen Duisabeau, agent national près le district de Dax.

La séance est levée à quatre heures (4).

Signé : AMAR (présid.), LEGRIS, M. A. BAUDOT, MONNOT, PEYSSARD, Ch. POTTIER, RUELLE (secrét.).

AFFAIRES NON MENTIONNÉES AU PROCÈS-VERBAL

102

[Le repr. Lacombe-Saint-Michel, au présid. de la Conv.; Bastia, 23 vent. II] (5).

La Convention nationale, Citoyen président, a dû être instruite par le Comité de salut public de l'attaque que les Anglais ont fait par mer et par terre dans l'Isle de Corse, car je n'ose appeler département français, un pays où les gens courageux se sont ouvertement liés avec nos plus mortels ennemis, et où les lâches qui forment la majorité ont resté tranquilles spectateurs sans nous offrir aucun secours.

Le golfe St-Florent fortifié par les ordres et suivant les vues de Paoli, et où j'avais fait ajouter à la hâte quelques moyens de défense, était passablement défendu contre la mer ; mais il ne l'était pas et ne pouvait pas l'être contre les attaques par terre ; ce golfe est environné de hautes montagnes que jusqu'alors on avait supposées inaccessibles au canon ; cependant les Corses naturellement ne l'ont pas été pour aider les Anglais à faire des chemins dans les montagnes les plus escarpées, et dans l'espace de 11 jours, on est parvenu à établir 2 batteries foudroyantes de 4 pièces de gros calibre, 2

(1) P.V., XXXV, 188. Minute de la main de Pons de Verdun (C 296, pl. 1009, p. 48) ; Décret n° 8769. Reproduit dans Bⁱⁿ, 24 germ. ; J. Perlet, n° 570 ; C. Eg., n° 605, p. 113 ; Ann. patr. n° 467 ; M.U., XXXVIII, 410.

(2) P.V., XXXV, 347.

(3) Bⁱⁿ, 29 germ. (2^e suppl.).

(4) P.V., XXXV, 188.

(5) AFII 297, pl. 2481, p. 14. Brève mention dans AULARD, Recueil des actes..., XI, 689 (II ajoute que ces pièces manquent).

mortiers et 2 obusiers ; elles prenaient de flanc et de revers le camp de la colline et firent pendant toute la journée du 28 pluviôse un feu très meurtrier ; j'y passai une partie de la journée, je fis faire plusieurs traverses pour mettre le soldat à couvert ; cette attaque devait être purement un procès d'artillerie, et je peux rendre à l'artillerie républicaine la justice que pendant 36 heures avec un désavantage marqué de position, elle a rendu coup pour coup, et j'ai su par des déserteurs que nous leur avions tué 150 hommes et nous, nous en avons perdu 50 ; cependant ayant jugé par moi-même que la position n'était pas tenable, j'écrivis le 29 au général Gentili et je l'engageai suivant les circonstances, à replier le camp de la colline pendant la nuit du 29 au 30, de retirer toute l'artillerie sur les différents côtés de la montagne de Fornaly d'où l'on pouvait faudroyer la colline, et tenir encore quelques jours en attendant que les ennemis eussent disposé de nouvelles batteries.

Au moment où on se disposait à évacuer le camp, il fut assailli de toutes parts par l'ennemi qui, à la faveur d'un feu vif et conduit par 3 déserteurs français qui avaient lâchement déserté dans la même journée, approchèrent dans l'obscurité sans être aperçus, la faiblesse de nos forces ne nous avait pas permis de relever le camp, depuis 5 jours la fatigue excessive, je n'ose pas dire la lâcheté (ce mot me peine trop) firent abandonner leur poste à une partie de nos troupes. En vain le lieutenant colonel Taviel, qui commandait particulièrement le camp, en vain le général Gentili étaient l'un et l'autre dans la mêlée et faisaient le coup de sabre au milieu des bayonnettes, leur criaient : *Ce n'est rien, nous sommes les plus forts, Républicains à la bayonnette, au sabre, c'est une terreur panique, revenez, tout fut inutile, on entendit le cri affreux de : Sauve qui peut.* Les grenadiers du 61^e, quelques officiers, sous-officiers, tous nos canonnières firent ferme, aussi ont-ils été en partie massacrés. Gentili et Taviel n'ont quitté le camp qu'après que l'ennemi s'est emparé de toute l'artillerie ; la terreur, la panique était si forte qu'on a été obligé d'ordonner la retraite jusqu'à St-Florent, où, après avoir tenu 2 jours par une suite de cette même terreur on l'a évacué, de même que le camp Saint-Bernardino, jusques aux hauteurs du Teghime où j'établis un camp de 400 hommes, nous y avons battu 2 fois l'ennemi qui a été repoussé avec perte ; pendant ce tems je resserrai ma ligne de défense de Bastia, de manière à pouvoir garder les différents postes et d'avoir un corps de réserve prêt à se porter dans l'espace d'une demi heure sur tout point attaqué. Les ennemis avaient déjà pris les grandes hauteurs de Bastia et je ne me déterminai à abandonner le camp de Teghime.

Me voici, Citoyen président, depuis 20 jours dans cette position ; j'ai rassuré les troupes, je leur ai fait prendre les hauteurs à la bayonnette et les ennemis ont été chassés lestement. Ceux-ci nous ont attaqués 4 fois et toujours ils ont été repoussés avec perte ; on nous a attaqués 2 fois par mer, un seul boulet que nous avons mis dans une frégate a mis 50 hommes hors de combat ; il se passe peu de jours où nous ne tirions des coups de canon et des coups de fusils ; tout cela se réduit à quelques hom-

mes de tués de part et d'autre, les Anglais n'osent pas nous attaquer sérieusement.

La position que j'occupe est la seule position militaire que nous puissions prendre avec le peu de force que j'avois, car il falloit que j'occupasse 7 lieues de terrain environné d'ennemis avec 7 à 800 hommes valides, car la maladie ou le défaut de recrutement depuis 2 ans ont réduit les bataillons à 80 ou 100 hommes chacun, il falloit donc abandonner St-Florent ou Bastia, puisque nous n'étions pas secourus ; cependant si j'en avois donné l'ordre d'abord, comme il étoit prudent de le faire, la malveillance n'auroit pas manqué de dire que j'avois livré St-Florent ; depuis 2 mois, je fais la guerre avec des ennemis extérieurs et intérieurs, à la famine, à la calomnie, à tous les fléaux, et je n'ai eu l'espoir d'être secouru que depuis la prise de Toulon ; quelle différence de cette armée-ci avec celles qui sont en France ! Si une de ces dernières éprouve un échec, la France entière se lève pour la secourir, et si dans cette isle l'armée française éprouve un revers, la Corse entière marche pour l'écraser ; je vais donner un exemple de perfidie peu commun.

J'avois pour défendre St-Florent envoyé de Bastia les hommes les mieux portants, il ne me restoit pas de quoi relever les postes, les villages de Cardo, Ville, Ste-Lucie et Lota qui étoient les seuls de toute la Corse restés fidèles à la République, vinrent m'offrir de former 3 compagnies soldées, avec la condition de garder le côté du cap Corse ; je l'accepte, à midi elles vinrent recevoir le prêt, le pain et 3,000 cartouches, à 3 heures du soir les Anglais font un petit débarquement, ces compagnies se joignent à eux, tirent sur les troupes de la République et nous tuent des hommes ; par cet échantillon jugez du reste. Cette perfidie n'a pas été impunie. J'ai fait dans un autre moment, à la pointe du jour, attaquer le village de Cardo, nous leur avons tué une 20^e d'hommes et mis le village en cendre.

Je demande une punition terrible et exemplaire particulièrement pour les villages du cap Corse, je les avois traités avec indulgence et ils n'ont pas l'excuse de dire qu'une force majeure les a contraints à se décider pour les Anglais.

Je crois qu'il n'est pas inutile de rappeler à la Convention nationale que les députés du département de Paoli (Ferrandi et Costantini) ont dit à la barre que *les Corses se plaignent de l'autorité arbitraire des Commissaires de la Convention, qu'ils protestoient qu'ils vouloient être Français, et que si jamais les Anglais paroissoient sur les côtes, on verroit comme ils seroient repoussés et que les preuves de leur fidélité ne seroient pas équivoques*. Effectivement elles ne le sont plus.

Citoyen président, j'espère conserver à la France la position que j'occupe, jusqu'à ce qu'enfin les secours du continent nous arrivent. Je t'observe qu'il y a 85 jours que Toulon est repris et que nous méritons l'attention la plus sérieuse de la Convention nationale. Nous ignorons depuis longtemps tout ce qui se fait en France et la privation de toute correspondance avec nos frères de l'intérieur est sûrement la plus pénible pour nous. J'ai envoyé exactement à Saliceti et au Comité de salut public

le journal que j'ai fait de l'attaque des Anglais.

Au milieu de l'échec que nous avons reçu à Fornali, je ne dois pas laisser ignorer à la Convention qu'il s'y est fait des traits de bravoure dignes des républicains français. Nos canonniers pendant 36 heures ont soutenu le feu avec un sang-froid qui n'a pu être altéré par le feu le plus meurtrier ; une bombe tomba au milieu de notre batterie, tua 3 canonniers, le pointeur ne quitta pas son plomb et envoya aux ennemis une bombe qui leur fit plus de mal encore.

Les braves grenadiers du 61^e, ci-devant Vermandois, excellent régiment qui connoît la Révolution se sont battus au sabre et à la bayonnette ; un d'eux, a battu 5 ennemis, et de ce nombre étoit un des grenadiers du 52^e qui avoit déserté le matin et auquel il dit : *Lâche transfuge, tu ne survivras pas à la honte*. Je n'ai pu savoir son nom, ce brave homme a été tué. Le brave adjudant sous-officier Boète, au 26^e s'est fait avec son sabre un remparts de morts. Le capitaine Lapisse, au 16^e bataillon d'infanterie légère, Bérard, capitaine au 2^e bataillon des Bouches-du-Rhône, le général Gentili et Franceschi, son aide de camp, le chef de bataillon d'artillerie Taviel, combattoient corps à corps avec les grenadiers du 61^e et si tous les soldats et officiers qui étoient à la colline s'étoient conduits comme eux, à coup sûr les ennemis auroient été repoussés. J'ai été témoin étant à la batterie de la colline, que des malheureux soldats, qu'on emportoit ayant les jambes brisées, disoient encore à leurs camarades biens portants : *Ce n'est rien, mes amis, c'est pour la patrie, Vive la République, venez-moi*.

Pendant la retraite de Fornali à Saint-Florent, 30 hommes de la troupe de Bouelli, fils du fameux Zampaglino, si connu dans les guerres de Corse, commandés par lui, ont arrêté et contenu une nuée de rebelles, et je dois rendre justice aux Corses qui étoient à Fornali, ils se sont battus avec un sang-froid et un courage dignes de leur fidélité à la République.

Je finirai en donnant des regrets à nos braves camarades, officiers et soldats, presque tous sont morts à leurs pièces, pourquoi ne puis-je pas en dire autant de tous les républicains qui étoient avec eux. »

J.-P. LACOMBE-SAINTE-MICHEL.

Renvoyé au Comité de salut public (1).

103

La sœur de Chabot proteste de son innocence, et sollicite la permission de se rendre auprès de ses enfans et dans le sein de sa famille.

Renvoyé au Comité de sûreté générale (2).

(1) Mention marginale, datée du 23 germ. et signée RUELLE.

(2) *J. Mont.*, n° 151; *M.U.*, XXXVIII, 384; *C. Eg.*, n° 60, p. 99; *C. univ.*, 24 germ.